

La Plaine Dijonnaise

MAGAZINE

Agir pour notre territoire et un avenir durable

Coopération & **PARTENARIAT**

P. 3 | De nombreux projets se dessinent

BUDGET 2023

P. 4-5 | Nouveau budget pour la Collectivité

RACONTER...

P. 21 | Découvrez les portraits de personnalités locales, impliquées, engagées dans la vie quotidienne de vos communes

[Dossier]

Projet de Territoire Partager | Transformer | Rayonner

P. 6 | 10 ans pour façonner notre territoire

En BREF

P. 26 | Notre concentré d'actus !



SOMMAIRE

VIE PUBLIQUE

3 | Coopération & partenariat

4 | Budget primitif 2023

DOSSIER

6 | Projet de Territoire

SERVICES COMMUNAUTAIRES

8 | Petite Enfance

9 | Enfance Jeunesse

10 | Centre Social

12 | Insertion professionnelle / France services

13 | Environnement

14 | Tourisme - Développement économique

16 | Jardin des Mille Feuilles

16 | Plaine en Fête 2023

ENTREPRENDRE

17 | L'atelier de l'Hirond'Aile

18 | Apprendre à la ferme

19 | Energy Cycle Genlis

20 | Savoir-faire exceptionnels

RACONTER

21 | E3 Patrimoine

22 | La bannière de Tart

24 | Aux Mésanges

25 | La Recyclade en vadrouille

EN BREF

26 | Festi' Jeunes

27 | Marché de la Graine

27 | Festival de Demain

28 | Semaine de la Mixité

28 | 1^{er} bilan France services

29 | Portes ouvertes du Centre Social

29 | Ressources Humaines

30 | Consignes de tri

30 | Transport À la Demande MOBIPLAINE

ANNUAIRE

31 | Annuaire des communes

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est non sans une certaine fierté que je m'adresse à vous aujourd'hui ! Fierté d'être le Président d'une Intercommunalité qui a su se fédérer pour imaginer son futur pour les dix années à venir.

Notre, ou plutôt votre Projet de Territoire, fruit d'une méthode participative et coopérative initiée sous l'ancienne mandature, dont on peut saluer la qualité du travail accompli, a été approuvé par l'Assemblée Communautaire en ce début d'année.

Reflet des diversités de nos communes, collectivement construit, il donne à travers trois axes majeurs, un cap clair et cohérent à l'ensemble des projets de l'Intercommunalité, afin de préserver la qualité de vie des habitants, tout en poursuivant le développement de notre territoire, de manière durable et responsable : l'attractivité économique, le cadre de vie, la transition et la résilience écologiques.

« Partager, transformer, rayonner » sont les maîtres mots qui guident avec modestie mais ambition, neuf grandes orientations stratégiques, déclinées en 112 actions afin, d'ici 2033, de conduire notre Intercommunalité vers un territoire d'excellence.

Je vous invite à en découvrir plus en détails le contenu dans cette édition, mais également et surtout sur notre site Internet, par le biais d'une petite vidéo pédagogique, dynamique et vivante.

En attendant de lire les nombreux articles qui illustrent le dynamisme de notre territoire, je vous souhaite tout simplement un bel été ! Profitez et prenez soin des plus fragiles.

Bien à vous

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

Maire d'IZIER





COOPÉRATION & PARTENARIAT | De nombreux projets se dessinent

« Valoriser l'image, la notoriété et les missions de la Communauté de Communes, au sein et à l'extérieur du territoire intercommunal », d'une volonté affirmée à la concrétisation.

Depuis le début du mandat, notre Intercommunalité n'a de cesse de s'inscrire par et pour ses communes membres. Son organisation interne, sa gouvernance, ont été construites et continuent de se développer avec pour idée constante de favoriser la concertation. Commissions et groupes de travail, Conférence des Maires, Conseil Communautaire... sont autant de moments et de lieux d'une expression libre, propices au débat démocratique et à l'émergence de projets communs. Tout cela ne fait que renforcer le climat de confiance entre notre Intercommunalité et ses communes membres, c'est une force !

Mais nous ne sommes pas seuls et les interactions avec nos voisins, nos partenaires publics et privés sont devenus indispensables. Plus que jamais notre Intercommunalité doit s'ouvrir vers l'extérieur et rompre avec une forme d'isolement néfaste pour son image et son développement. En un mot, mais toujours avec modestie, elle se doit de « rayonner » davantage. C'est autour de cette ambition que notre Projet de Territoire a été en partie élaboré

Si nous sommes déjà présents au sein de nombreux organismes dans lesquels siègent avec assiduité nos représentants, nous avons en quelques mois initié de nouveaux partenariats, dont certains ont déjà porté leurs fruits et d'autres sont prometteurs.

En mars 2022 nous avons signé une Charte de coopération avec la Communauté de Communes Norge et Tille (CCNeT). Un an plus tard nous sommes conjointement :

- Lauréats d'un appel à projet lancé par l'ADEME qui doit nous permettre de réaliser un Plan de Mobilité dit « simplifié » ;
- Candidats pour la première fois au programme Fonds Européen de Développement Régional Rural ;
- Partenaires avec la Région Bourgogne-Franche-Comté et Dijon Métropole pour la signature prochaine d'un contrat dit « Territoire en action » (TEA) avec, pour objectifs partagés, d'accompagner nos territoires dans l'adaptation au changement climatique, à conforter leur attractivité par le développement de l'offre de services à la population et à favoriser les mobilités durables au quotidien.

Le 1^{er} février 2023, à l'Espace Culturel Paul Orssaud à GENLIS, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, la commune de GENLIS et la Région Bourgogne-Franche-Comté, ont signé la convention « Centralités Rurales en Région » (C2R). Cette convention, née d'une volonté politique régionale forte d'accompagnement des communes, jouant le rôle de centralité au sein des intercommunalités, permet d'accompagner la commune de GENLIS, par ailleurs inscrite au dispositif « Petites Villes de Demain » dans sa stratégie de revitalisation.

Nos échanges avec les intercommunalités voisines sont par ailleurs constants et peuvent ouvrir à l'émergence de projets communs, les besoins des habitants ne se limitant pas aux frontières administratives.

Nous n'oublions pas le Département de la Côte-d'Or, les services de l'État et tous les autres partenaires institutionnels sans lesquels nous ne pouvons agir avec cohérence et efficacité.

La Plaine Dijonnaise, avec le soutien de ses communes, tente de mettre en place une stratégie ambitieuse, faisant le choix de mutualiser ses compétences et son savoir-faire, avec d'autres institutions pour faire valoir sa place et démontrer sa capacité à innover.



Remise de prix Tenmod - Edition 2022 pour les Communautés de Communes de la Plaine Dijonnaise et Norge et Tille, le mercredi 22 juin 2023, pour la réalisation d'un Plan de Mobilité Simplifié

Budget Primitif 2023 |

La préparation du Budget Primitif s'est organisée comme à l'accoutumée en trois temps forts. Après le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), présenté en février 2023 pour informer l'assemblée communautaire sur la situation financière de la Communauté de Communes ainsi que les grandes orientations pour l'année à venir et l'examen du compte administratif (résultats financiers de l'année précédente), l'adoption du Budget Primitif a eu lieu en Conseil Communautaire le jeudi 16 mars 2023.

Le budget total de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise s'établit cette année à **25 765 820,33 €**. Les dépenses de fonctionnement, représentant pour le budget principal **13 706 610,00 €**, elles comptent également **4 437 659,52 €** en investissement. Inscrit dans un contexte économique sensible depuis plusieurs mois déjà, marqué par l'inflation, la crise énergétique et les inquiétudes liées à l'environnement, ce nouveau budget oblige notre Collectivité à trouver le juste équilibre pour maintenir la qualité des services proposés à l'ensemble des usagers, tout en poursuivant ses actions en terme d'investissement pour préparer l'avenir de notre territoire. L'attractivité économique étant un des projets prioritaires ciblés par les élus cette année, **3 501 877,71 €** seront dédiés au fonctionnement de la ZAE des Cents Journaux et aux ZIIC (*Zones Intercommunales Industrielles et Commerciales*) et **3 833 052,79 €** à l'investissement.

Le budget voté en 2023, s'appuie sur le Projet de Territoire, validé en Conseil Communautaire en janvier dernier et, répond donc à différents objectifs basés sur les trois axes principaux identifiés que sont l'attractivité économique, le cadre de vie et la transition et la résilience écologiques.

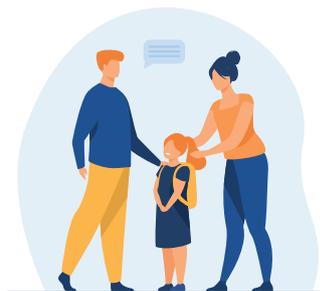
Principales dépenses de fonctionnement (Budget principal)

Ressources Humaines
5 970 360 €

1



Enfance Jeunesse
1 048 380 €



3

**Politique Sociale
Petite Enfance**
322 630 €

5



Services Supports
1 363 820 €

2



**Attractivité Économique
& Touristique
Environnement**
349 570 €



4

**Gestion des ordures
ménagères**
1 791 750 €

6



8,29
millions d'euros
d'investissement
(tous budgets confondus)

Budget principal
18 144 269,52 €



Dépenses de
fonctionnement
13 706 610,00 €



Dépenses
d'investissements
4 437 659,52 €

Dépenses Investissements | Budgets annexes

- Funérarium : 16 970,31 €
- Urbanisme : 18 963,29 €
- ZAE Cents Journaux : 2 579 104,38 €
- ZIIC* : 1 255 375,66 €

*ZIIC : Zones Intercommunales industrielles & commerciales

Détail des investissements

(dépenses du budget principal)



Opérations diverses*
2 190 229,52 €

* Cette section correspond aux reports des exercices précédents, au remboursement du capital des emprunts et aux Zones d'Activités Économiques.



Petite Enfance
Politique Sociale
1 240 370,00 €



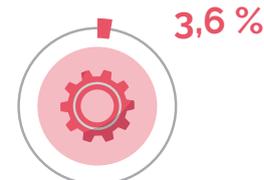
Environnement
447 000,00 €



Enfance Jeunesse
192 500,00 €



Équipement - Aménagement
Travaux
186 100,00 €



Services*
158 260,00 €

* Sont inscrites dans cette section, les dépenses des services dits « supports », à savoir les Affaires Juridiques, les Systèmes d'Informations et la Communication. Cela comprend entre autres, la gestion de la domanialité, l'achat de matériels et logiciels informatiques.



Insertion professionnelle
23 200,00 €

Depuis 2018
0 %
d'augmentation
des taux d'Impôts locaux

PROJET DE TERRITOIRE | Partager | Transformer | Rayonner

Débuté en 2017, en s'appuyant sur l'analyse des besoins sociaux produite par le bureau d'étude Compas et l'enquête de population menée en 2018 par Acokima, le Projet de Territoire a été élaboré avec la participation active des élus communautaires et municipaux.

QU'EST-CE QU'UN PROJET DE TERRITOIRE ?

Ce document dresse un plan d'actions concret et cohérent, basé sur des ambitions partagées et une volonté de développement équilibré. Il définit les actions prioritaires à mener à court, moyen et long termes en fonction des contraintes et des ressources disponibles. Une démarche participative a placé les communes membres au cœur du dispositif. Ce choix a permis de proposer un diagnostic approfondi de la situation de notre territoire, mettant en lumière **9 orientations stratégiques, déclinées en 112 propositions d'actions**. Celles-ci visent à répondre aux enjeux majeurs de notre territoire que sont :

- L'attractivité économique,
- Le cadre de vie,
- La transition et la résilience écologiques.

Ce Projet de Territoire est porteur d'une véritable ambition pour imaginer le futur de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, en totale synergie avec les 22 communes et les forces vives du territoire. Cette ambition abordant les aspects d'identité du territoire, des paysages, des traditions, du patrimoine, animé par la volonté collective d'avancer, de progresser, et d'améliorer les conditions de vie, se traduit en trois mots : **PARTAGER | TRANSFORMER | RAYONNER**.

ÉTABLI SUR UNE PÉRIODE DE 10 ANS, LE PROJET DE TERRITOIRE VISERA À :

- **Partager une vision commune du territoire**, de ses enjeux et de ses défis, que ce soit au niveau local (communes et intercommunalité), départemental, régional, mais aussi entre territoires voisins et, au-delà avec les usagers ;
- **Identifier les priorités** en matière de politiques et de projets afin de faciliter leur traduction opérationnelle ;
- **Se mobiliser pour atteindre des objectifs précis** grâce à la mise en œuvre d'actions et de projets cohérents ;
- **Établir des repères** pour être en mesure de suivre et d'évaluer l'action intercommunale.

DÉCOUVREZ L'ENSEMBLE DES RESSOURCES DU PROJET DE TERRITOIRE :

plainedijonnaise.fr



3 axes majeurs



9 orientations stratégiques

112 pistes d'actions

- Valoriser l'image, la notoriété et les missions de la Collectivité ;
- Mutualiser des moyens humains, financiers et techniques avec les communes ;
- Renforcer le dialogue et les partenariats entre les autres institutions.

- Repenser les intermodalités avec les partenaires, avec l'intégration du Plan de Mobilité Simplifié ;
- Poursuivre la réalisation des chemins doux ;
- Œuvrer avec la Région à une meilleure desserte ferroviaire et par autocar.

- Nourrir et accompagner l'émergence d'une économie sociale et solidaire ;
- Soutenir l'emploi en direction des jeunes ;
- Aider au développement du commerce de proximité.

- Éduquer au changement par différentes actions de sensibilisation ;
- Mettre en action le PCAET de la Collectivité ;
- Redonner à la biodiversité sa place sur le territoire.

- Rédiger un Programme Local de l'Habitat pour mieux diversifier l'offre de logement ;
- Mettre en place un guichet unique « CCPD » à destination des familles ;
- Conforter l'offre « Petite Enfance » et celles du Périscolaire et de l'Extrascolaire.

- Faciliter l'aménagement des logements (maîtrise énergétique et accessibilité) ;
- Coordonner l'animation dédiée aux personnes âgées ;
- Accompagner le développement de résidences ou d'habitats pour les seniors.

- Proposer des réponses à la problématique de la mobilité des jeunes ;
- Communiquer auprès de tous les jeunes sur les dispositifs de soutien ;
- Créer une structure d'accueil pour les jeunes travailleurs.



- Installer une épicerie sociale et solidaire ;
- Déployer un Contrat Local de Santé ;
- Préserver l'animation commerciale au cœur des bourgs et villages.

- Valoriser le Canal de Bourgogne et ses abords ;
- Inventorier et préserver les atouts matériels et immatériels du territoire ;
- Déployer des événements à vocation touristique et les mettre en synergie.

PETITE ENFANCE |

Une offre d'accueil plus variée pour les familles

MICRO-CRÈCHE « LES LOUPIOTS » À AISERÉY : LES FAMILLES DU TERRITOIRE BÉNÉFICIENT D'UNE TARIFICATION AVANTAGEUSE

Dans le cadre de sa politique Petite Enfance, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise (CCPD) a réservé à partir du 1^{er} janvier 2023, l'ensemble des 10 places de la Micro-crèche « Les loupiots » pour les jeunes enfants de la Plaine Dijonnaise.

Cette réservation, mise en œuvre en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte-d'Or (Caf 21), permettra aux familles de bénéficier d'une tarification sociale plus avantageuse, grâce à la Prestation de Service Unique (PSU) versée par la Caf 21, et à un engagement financier annuel de la Communauté de Communes à hauteur de 47 000 €.

D'autres pistes, comme le passage en régie ou la délégation de service public ont été examinées. Toutefois, la solution de la réservation de berceaux est la plus économique pour la Collectivité, tout en permettant aux familles de cette structure de bénéficier d'une politique tarifaire avantageuse et unifiée sur l'ensemble du territoire. Les familles du territoire, et notamment les plus modestes, disposent désormais d'une offre de 50 places en accueil collectif Petite Enfance, au sein de trois structures, proposant les mêmes qualités d'accueil et conditions tarifaires.

Avec ces 10 places supplémentaires, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise poursuit le développement de sa politique en faveur de l'accueil du jeune enfant, dont le principal artisan reste l'accueil individuel proposé par les assistants maternels de notre territoire, auxquels la Plaine Dijonnaise apporte son soutien à travers les actions de son Relais Petite Enfance.

CONTACTS :

- **Micro-crèche « Les Loupiots » :**
27 rue Martin Lejeas | 21110 AISERÉY
- **Multiaccueil Petite enfance Nord :**
12 rue de Franche-Comté | 21110 GENLIS
- **Multiaccueil Petite Enfance Sud :**
26 route de Dijon | 21110 THOREY-EN-PLAINE
- **Relais Petite Enfance :**
5 impasse Arago | 21110 GENLIS

Retrouvez toutes les informations de la Petite Enfance sur notre site Internet :



RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) de la Plaine Dijonnaise est un service gratuit proposé par la Communauté de Communes, en direction des assistants maternels et des parents employeurs. Il a pour principale vocation d'accompagner les assistants maternels, qui représentent le premier mode d'accueil sur le territoire (près de 500 enfants de moins de 3 ans accueillis par un assistant maternel) et d'aider les familles dans la recherche et l'obtention d'un mode d'accueil. Le RPE est un donc un lieu d'informations, d'animations, de rencontres et de formations à destination des professionnels assistants maternels, des parents et des enfants.

LES MISSIONS PRINCIPALES DU RPE SONT :

Envers les professionnels Assistants Maternels :

- Informer, accompagner et orienter dans les démarches administratives et juridiques, via des permanences téléphoniques, ou des rendez-vous avec l'animatrice RPE ;
- Rompre l'isolement lié à l'accueil à domicile ;
- Échanger sur les pratiques professionnelles et contribuer à la professionnalisation (ateliers d'éveil, réunions à thèmes, formations...);
- Informer sur les métiers de la Petite Enfance, leurs conditions d'accès et d'exercice (Validation des Acquis et de l'Expérience...).

Envers les familles :

- Accompagner dans la recherche d'un mode de garde adapté (mise à disposition de la liste des assistants maternels agréés, accueil collectif en Multiaccueils Petite Enfance ...);
- Informer, accompagner et orienter les parents employeurs dans les démarches administratives, juridiques et relationnelles (contrat avec les assistants maternels, ...);
- Apporter écoute et soutien dans l'éducation des enfants (réunions à thèmes, entretiens individuels...).

ENFANCE JEUNESSE |

Règlement intérieur : des changements à noter

La campagne de renouvellement des dossiers administratifs pour l'année scolaire 2023-2024 a débuté en mars et se poursuivra ainsi jusqu'en juillet 2023, sur différentes périodes pour les 6 secteurs géographiques du territoire. Dans cette continuité, le Règlement Intérieur des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et des Espaces Jeunes a été présenté au Conseil Communautaire de février, afin de valider les changements d'organisation, applicables pour la plupart dès le mois de septembre.

Centre de Facturation Unique (CFU) :

Le Centre de Facturation Unique accompagne les familles dans toutes leurs démarches administratives, sur les temps périscolaires et extrascolaires (réalisation des dossiers d'inscription, suivi des réservations, facturation...) et traite chaque année 2 200 dossiers. À compter de la rentrée 2023 et dans le but d'offrir davantage de flexibilité aux familles, les heures d'accueil s'élargiront sur une amplitude de 08h00 à 12h15.

Nouvelle pièce obligatoire à fournir :

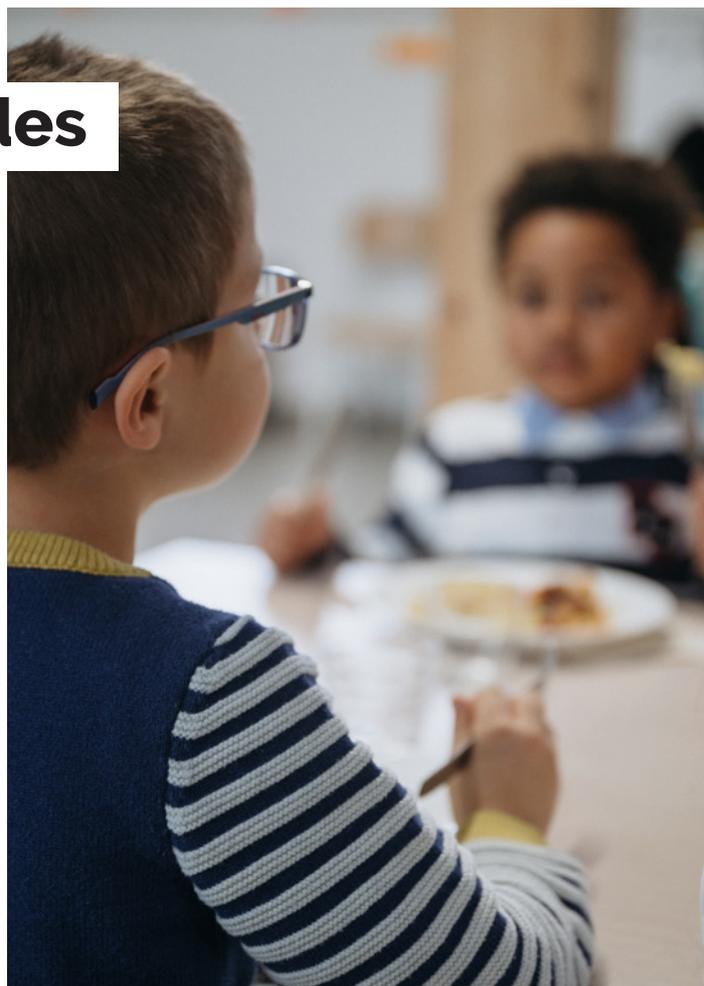
Lors du renouvellement du dossier administratif, il est désormais demandé aux familles de fournir l'attestation de Quotient Familial du mois en cours, générée directement par la Caisse d'Allocations Familiales de Côte-d'Or (Caf 21) ou la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) depuis leur site Internet, où figure le numéro d'allocataire. Cette attestation permet, entre autres, de calculer le tarif adapté aux ressources de chacun. Il évitera ainsi toute erreur de saisie et de blocage des dossiers lors de la facturation par le CFU.

Délais d'inscription sur les temps extrascolaires :

À ce jour, les familles disposent d'un délai de 5 jours ouvrés pour ajouter ou modifier leurs réservations avant le temps d'accueil souhaité. La majorité des inscriptions survenant la veille du délai réglementaire, engendre aujourd'hui des difficultés d'organisation pour les équipes, en termes de recrutement et de gestion des locaux. Ainsi, une date butoir sera indiquée aux familles, deux semaines avant le début de la période de vacances. Au-delà de cette date, toute nouvelle inscription sera étudiée au regard des disponibilités des accueils. À noter que les familles pourront toujours annuler leurs réservations, jusqu'à 5 jours ouvrés, avant 10h00. À cela, s'ajoute la mise en ligne des bulletins d'inscription extrascolaire sur l'Espace Famille, dès le mois de septembre, allongeant donc sensiblement la période d'inscription des familles pour une meilleure anticipation.

Changement de Trésorerie :

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les services de la Trésorerie Publique de GENLIS ont été transférés à AUXONNE. Les nouvelles coordonnées sont indiquées dans le nouveau Règlement Intérieur.



Annulation des réservations :

Depuis février 2023, les familles peuvent annuler un matin et/ou un soir jusqu'à 16h la veille. Le délai de 48h ouvrées perdure pour les ajouts.

À compter de la rentrée de septembre 2023, lorsque qu'une école complète sera fermée, pour cause de grève ou de sortie scolaire par exemple, les réservations seront automatiquement annulées par le CFU, de sorte que les familles ne soient pas impactées financièrement.

Modification de la grille tarifaire sur les temps d'accueil liés au repas :

Depuis le 1^{er} avril 2023, les tarifs liés au temps méridien en période périscolaire, extrascolaire et sur les mercredis ont été modifiés. Ce changement intervient après plus de 4 années sans revalorisation des prix, mais le contexte économique actuel oblige la Collectivité à revoir le montant de ses prestations pour pallier notamment les importantes hausses du coût des repas, annoncées par le prestataire lui-même, depuis maintenant deux ans. Cette hausse s'appliquera de manière proportionnelle pour les familles, entre les tarifs plancher (+ 0.17 €) et les tarifs plafond (+ 0.47 €).

Centre de Facturation Unique

✉ cfu@plainedijonnaise.fr

☎ 03.80.37.81.82 (matins uniquement)

CENTRE SOCIAL |

PRÉSENTATION

Le Centre Social de la Plaine Dijonnaise est un lieu de proximité dynamique au service du lien social. Une équipe de professionnels et de bénévoles accueille la population, dans toute sa diversité, au sein d'espaces chaleureux et conviviaux.

Avec pour ambition l'animation de la vie sociale, les rencontres, les échanges, les actions ou activités participent au développement des liens entre tous les habitants du territoire. L'équipe veille à encourager l'autonomie des femmes et des hommes, des plus jeunes aux aînés, en favorisant leur expression, en accompagnant la conception et la réalisation des projets qui leur tiennent à cœur.

Aurélié BONET, Directrice du Centre Social, aime à redire son leitmotiv : « *Au Centre Social, notre vocation est de créer un environnement inclusif et solidaire où chacun peut s'épanouir et contribuer à la construction d'une communauté forte.* »



la participation des habitants, un principe incontournable

Principe fondateur et plus-value de l'animation de la vie sociale, la participation active et l'implication des habitants du territoire, des familles, y compris les enfants et les jeunes, ainsi que des bénévoles sont essentielles dans la vie de la structure.



des valeurs centrées sur l'humain

Portées par le Centre Social et l'ensemble de ses acteurs (professionnels, bénévoles, habitants et partenaires), les valeurs s'articulent en cinq piliers :

- Respecter la dignité humaine, la neutralité et la laïcité ;
- Accepter et favoriser la mixité sociale ;
- Faire preuve de solidarité ;
- Chercher à développer le lien social ;
- Favoriser la participation et le partenariat.



5
salariés

3
adhs

27
ateliers
chaque semaine



Le Projet Social et son agrément Caf

Le Projet Social, clé de voûte de l'intervention d'un Centre Social, est élaboré dans le respect d'une démarche participative associant les usagers, les bénévoles, les partenaires institutionnels et associatifs du territoire.

Le Projet Social explicite les axes d'intervention prioritaires identifiés lors d'un diagnostic partagé et décline un plan d'actions et d'activités adapté. L'agrément du Projet Social par la Caf 21 garantit au Centre Social un label de la qualité de service rendu aux habitants.



Projet Social 2023|2027



Un Projet Social est le fruit d'une année de travail et de réflexions croisées par tous les acteurs qui partagent un moment de vie au cœur de la structure, qu'ils soient habitants, adhérents et bénévoles, partenaires associatifs et institutionnels, intervenants sur le territoire au service de sa population.

Le Projet 2019-2023 a permis de définir les pratiques et la participation des habitants au sein du Centre Social. Sa mise en œuvre a été perturbée par une crise sanitaire qui a conduit à remettre en question les missions et les priorités de la structure. C'est dans ce contexte que le Centre Social a entamé une réflexion avec les habitants pour évaluer les éléments qui fonctionnent, prendre en compte l'évolution du territoire et apprécier les attentes de la population, afin de créer un projet adapté aux enjeux actuels et futurs. Les échanges entre les participants ont été stimulants grâce à une dynamique de groupe et à une intelligence collective. Le nouveau Projet Social vise à promouvoir le "Mieux vivre ensemble" et à encourager la citoyenneté active dans la droite ligne du Projet de Territoire de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, pour réussir « les possibles », et renforcer le lien social au cours des quatre prochaines années.



les axes du Projet Social



Axe 1 : Le Centre Social au cœur de la Plaine Dijonnaise

- Agir au plus près de l'habitant ;
- Rendre le Centre Social visible ;
- Faciliter les déplacements sur le territoire ;
- Promouvoir le déplacement doux.



Axe 2 : Le Centre Social, moteur de la citoyenneté pour mieux vivre ensemble

- Favoriser l'accès à tous (mixité et intergénération) ;
- Soutenir l'initiative des habitants ;
- Soutenir le parcours de vie de chaque habitant (parentalité, vieillesse, lien social) ;
- Animer le réseau partenarial.



Axe 3 : Le Centre social, un espace d'innovation sociale et solidaire

- Sensibiliser à la transition environnementale ;
- Accompagner à l'économie sociale et solidaire.

chiffres clés

61
adhérents

11 390
participations
annuelles

29
bénévoles



INSERTION PROFESSIONNELLE | FRANCE SERVICES |

Une nouvelle responsable pour l'accompagnement vers l'emploi et les démarches numériques

Depuis fin février, Madame Marion CHAMBON assure les fonctions de Responsable du service de l'Insertion Professionnelle et de la France services, au sein de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Forte de ses expériences professionnelles, motivée par son envie d'aider et d'accompagner les différents publics, Marion CHAMBON souhaite aujourd'hui contribuer au développement des projets portés par la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise en matière d'activités professionnelles et d'accès aux droits sur le territoire.



À la tête du Point Relais Emploi et de la France services, elle sera l'interlocutrice privilégiée des partenaires institutionnels avec qui la Collectivité collabore déjà (Pôle Emploi, Conseil Départemental de Côte-d'Or, Mission Locale pour les jeunes, S.A.S.T.I., etc.), et la coordinatrice de nouveaux projets aux bénéfices des habitants, en étroites relations avec les entreprises du territoire.

POINT RELAIS EMPLOI

Le Point Relais Emploi est un service de la Plaine Dijonnaise qui s'adresse aux personnes en recherche d'une activité professionnelle ou d'un emploi, en reconversion d'activité, mais aussi aux jeunes, pour des stages, des alternances ou encore des jobs d'été.

Les conseillères en insertion proposent un accompagnement individuel aux techniques de recherche d'emploi, de rédaction de CV et de lettre de motivation... Plus largement, le service organise des actions collectives

telles que des ateliers thématiques, des forums de l'emploi ou participe à des événements annuels, comme la semaine de la mixité.

Partenaire de proximité pour les entreprises du territoire qui recrutent, le Point Relais Emploi diffuse leurs annonces auprès d'un public ciblé ou encore met en relation les entreprises avec les acteurs de l'insertion, de l'emploi et de la formation.

- Accueil sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (**16h00 le vendredi**)

FRANCE SERVICES DE LA PLAINE DIJONNAISE

La France services est un service public de proximité, ouvert à tous, habitants du territoire ou des communes environnantes, qui :

- Permet aux usagers d'accéder à leurs droits, ou d'être aidés pour effectuer des démarches administratives en ligne : prestations sociales, Pôle Emploi, impôts, Agence Nationale des Titres Sécurisés... ;
- Propose un premier niveau de réponse et un accompagnement dans les difficultés avec le numérique (création de compte, d'adresse électronique...), ou pour la mise en relation avec les services publics partenaires.

Les agents communautaires formés aux missions France services, accueillent le public cinq jours par semaine, selon les horaires ci-après :

- Lundi : 13h30 – 18h00, **sur rdv à partir de 16h30**
- Mardi et jeudi : 09h00 -12h30 | 13h30 – 16h30
- Mercredi : **sur rdv de 09h00 à 12h30** | 13h30 – 16h30
- Vendredi : 10h00-16h00, **sur rdv de 12h30 à 13h30**

Pour un accompagnement de qualité, l'accueil sur rendez-vous est privilégié.



ENVIRONNEMENT |

La première boucle des chemins doux est ouverte !

Comme mentionné dans l'édition de juin 2022 du magazine intercommunal, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise poursuit ses efforts pour développer les voies douces au sein de son territoire. Depuis 2021, ce projet a été relancé avec détermination, démontrant ainsi l'engagement continu de la Plaine Dijonnaise en faveur de modes de déplacement doux et durables.

Créer une boucle de randonnée est un projet exigeant, impliquant de surmonter de nombreux défis et d'obtenir les autorisations nécessaires auprès des propriétaires des chemins et parcelles qu'elle traverse. Il est essentiel de prendre en compte les préoccupations légitimes et la Collectivité s'engage activement à travailler en collaboration avec tous les propriétaires afin de coordonner au mieux les usages et les besoins propres à chaque parcours. Cette démarche complexe témoigne de l'importance accordée à la création d'un itinéraire de randonnée optimal, offrant une expérience sécurisée et agréable pour les amateurs de plein air. [Nous tenons d'ailleurs à rappeler à tous que les chemins que nous empruntons sont généralement la propriété des communes ou des Associations Foncières locales (AF). Dans ce dernier cas, ces voies ne sont pas uniquement des sentiers de promenade, mais aussi des outils de travail essentiels que les exploitants agricoles mettent à la disposition du public pour des activités récréatives. Il est donc primordial de respecter ces lieux et le travail qui y est effectué, en veillant à ne laisser aucun débris et en s'assurant que nos animaux de compagnie ne causent aucun dommage aux cultures environnantes.]

Dès le mois de juillet, la boucle des Six Filles sera agrémentée de nouveaux panneaux de signalisation, permettant à chacun de profiter pleinement de cette expérience estivale. En parcourant ses 6 km, vous aurez l'opportunité de découvrir l'histoire du lavoir de CHAMBEIRE, les particularités de l'Élevage de la Tille et l'impressionnante grandeur du chêne des Six Filles. Vous pourrez ainsi vous aventurer sur ce parcours en toute quiétude grâce à un balisage clair et précis. Pour faciliter votre exploration, une Rando-Fiche détaillant les enjeux et la difficulté du parcours sera bientôt disponible sur notre site Internet. D'autres boucles sont actuellement en cours de réalisation. Restez informé des dernières avancées de ce projet en consultant régulièrement notre site Internet | plainedijonnaise.fr |



Service pour la Transition et la Résilience Écologiques

✉ stre@plainedijonnaise.fr

☎ 03.45.42.11.34

TOURISME | Cap sur le tourisme fluvial !

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise s'engage sur la voie du développement territorial et fluvial aux côtés de Voies Navigables de France (VNF).

Le Canal de Bourgogne traverse la Plaine Dijonnaise sur un itinéraire de 9 km sillonnant les communes de ROUVRES-EN-PLAINE, THOREY-EN-PLAINE, LONGECOURT-EN-PLAINE et AISEREY ; un circuit en devenir pour le tourisme fluvial que la Collectivité souhaite mettre en lumière et valoriser.

Ce tronçon offre de nombreuses possibilités pour les habitants et les visiteurs en quête d'espaces naturels préservés et d'expériences de déplacements doux. En effet, le Canal de Bourgogne connaît depuis longtemps une renommée touristique internationale et présente un potentiel de développement local considérable, notamment en tant qu'itinéraire cyclable reliant les ports de Dijon Métropole et de SAINT-JEAN-DE-LOSNE.

Afin de stimuler cette dynamique territoriale autour du tourisme fluvial, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise s'associe à VNF pour lancer une étude de développement territorial et fluvial. L'objectif principal sera de rédiger une Charte Fluviale qui servira de base pour la préservation et la valorisation de cette voie d'eau aux enjeux environnementaux et économiques considérables.

Ce projet ambitieux prévoit la mise en place d'un programme d'actions concrètes et d'aménagements visant à exploiter pleinement ce potentiel. Dans cette optique, une approche collaborative impliquant les partenaires institutionnels et financiers sera privilégiée tout au long de l'étude.

Le tourisme fluvial est une véritable opportunité pour la région et notre territoire ; ce partenariat stratégique permettra de renforcer l'intérêt de la Plaine Dijonnaise en tant que destination touristique attractive, tout en préservant ses ressources naturelles.



Tourisme

✉ tourisme@plainedijonnaise.fr
☎ 03.45.42.11.30



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE |

Les ZAE se développent sur le territoire

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES : DE NOMBREUX PROJETS À VENIR !

L'activité économique s'impose comme un levier essentiel en faveur de l'attractivité et du développement du territoire. La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise s'est engagée à fidéliser les entreprises déjà implantées sur son territoire et à en attirer de nouvelles, mais également à les aider à maintenir et renforcer leur capital humain. Afin de répondre à ces enjeux et proposer aux entreprises une offre foncière locale adaptée, elle poursuit sa démarche de développement d'espaces d'activités économiques tout en conciliant les enjeux environnementaux.

EXTENSION DE LA ZAE DE LA CORVÉE AUX MOINES À AISEREY SUR 1.9 HECTARES

Une procédure administrative de déclaration de projet pour la mise en compatibilité du PLU de la commune a été initiée et l'enquête publique devrait débuter d'ici la fin de l'été. Plusieurs entreprises ont déjà manifesté leur intérêt pour une implantation sur cette zone. Une dizaine de lots seront commercialisés par la Communauté de Communes.

ZAE DES CENT JOURNAUX À GENLIS

La Communauté de Communes est désormais propriétaire de l'ensemble des parcelles concernées. Un travail partenarial aux côtés de l'Agence Économique Régionale va débuter afin d'affiner la stratégie de développement qu'il convient de mettre en œuvre pour optimiser le développement de ce site.

L'objectif est de définir des choix d'aménagement cohérents et ambitieux pour ce projet phare pour le territoire qui impacte fortement ses capacités foncières. Il s'agira également d'établir une stratégie relative à l'offre d'accueil économique territoriale. Une approche consultative et participative impliquant tous les acteurs locaux sera privilégiée pour conduire ses travaux. Les partenaires institutionnels y seront également associés. Plusieurs ateliers seront organisés et des enquêtes en ligne à l'intention des entreprises locales seront mises en place à compter de la fin de l'été.

ZOOM SUR ...

- **ZAE de Boulouze, à FAUVERNEY** : Soucieux de faciliter la mise en œuvre de services publics tels que les secours et la connexion aux réseaux et autres services commerciaux comme le courrier et les livraisons, le Conseil Communautaire a délibéré au mois de mai afin de nommer les voies qui desservent les entreprises situées sur ce site. Les rues du Bassin et du Champaisson, ainsi que l'impasse du Grand Courtandon ont vu le jour ! Une nouvelle signalétique sera mise en place durant l'été afin de faciliter la localisation des entreprises qui y sont implantées.
- **ZAE de la Tille, à GENLIS** : La commercialisation de parcelles de terrain situées sur cette ZAE, a débuté. De nombreuses opportunités sont disponibles pour des entreprises en recherche de foncier.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le service du Développement Économique : deveco@plainedijonnaise.fr

ENTREPRISES DU TERRITOIRE : FAITES-VOUS RÉFÉRENCER !

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise met à disposition des entreprises locales, depuis un an, un annuaire professionnel en ligne. Cet outil est accessible sur le site Internet de la Communauté de Communes et permet aux entreprises de se faire référencer gratuitement. Grâce à cet annuaire :

- Gagnez en visibilité ;
- Valorisez votre activité ;
- Facilitez la recherche de vos clients potentiels selon leurs besoins ;
- Trouvez, vous aussi, des entreprises pour vous accompagner sur des projets nécessitant le concours de différents corps de métier.

Accès sécurisé,
inscription simple et rapide !



Développement Économique

✉ deveco@plainedijonnaise.fr

☎ 03.45.42.11.30

[LE JARDIN DES MILLE FEUILLES] UN ESPACE ANIMÉ DÉDIÉ À LA NATURE ET AU BIEN-ÊTRE

Depuis son lancement en mars, le projet de « Jardin des Mille Feuilles » a su captiver les amateurs de nature et les passionnés de jardinage. Niché au cœur du parc du 12 rue de Franche-Comté à GENLIS, cet espace verdoyant offre une expérience unique, où petits et grands peuvent se reconnecter avec la terre et profiter d'une multitude d'activités en plein air. Que vous soyez intéressés par l'art thérapie, le jardinage ou tout simplement en quête d'un moment de détente, ce jardin promet de répondre à toutes vos attentes !

Depuis son ouverture, plusieurs aménagements ont été réalisés avec des familles du territoire. Depuis le 9 mai, le « Jardin des Mille Feuilles » propose une série d'animations pour tous les publics ! Les adultes et les seniors sont invités à participer à des activités spécialement conçues pour eux, comme l'atelier de fabrication de appeaux qui a permis de découvrir les secrets de cet art traditionnel. Ceux qui le souhaitent peuvent s'initier à l'art thérapie, une approche qui utilise la créativité pour favoriser le bien-être mental et émotionnel. Au jardin seront également organisées des animations pour rassembler les différentes générations, comme l'atelier de réalisation d'un mini épouvantail, pour travailler ensemble, dans une ambiance conviviale. Un atelier hebdomadaire se déroule également chaque mercredi matin. Au cours de ces séances, les participants préparent

les carrés de plantations et sèment des graines pour les récoltes à venir.

Ce lieu, une fois totalement aménagé, permettra aux visiteurs de profiter pleinement du jardin durant les mois estivaux. L'automne verra également l'arrivée de nouvelles plantations d'arbres fruitiers pour compléter ce merveilleux espace.



Si vous souhaitez participer à ce projet contactez le Centre Social de la Plaine Dijonnaise 03.80.47.29.99 | centresocial@plainedijonnaise.fr

Nouvelle édition



Samedi 9 septembre 2023

Route de Genlis | VARANGES

10h - 16h



[PLAINE EN FÊTE] UNE NOUVELLE ÉDITION DÉDIÉE À L'ENVIRONNEMENT ET À LA CONVIVIALITÉ !

La Communauté de Communes est fière d'annoncer le retour de Plaine en Fête, qui se déroulera le samedi 9 septembre 2023 à VARANGES. Cette nouvelle édition, axée sur la sensibilisation environnementale, sera l'occasion de rassembler, une fois encore, tous les habitants du territoire. Une multitude d'activités et d'ateliers sera proposée aux participants afin de mieux comprendre les enjeux environnementaux actuels et de découvrir des solutions concrètes pour préserver notre planète. Les jeux et activités sportives tout public ajouteront une dimension ludique à la journée. Que vous soyez jeune ou moins jeune, il y en aura pour tous les goûts ! L'occasion parfaite de passer du bon temps en famille ou entre amis, tout en restant actif et en s'amusant.

Un marché gourmand sera également présent pour mettre en avant le savoir-faire local. De la ferme à la table, la gastronomie locale sera à l'honneur ! Enfin, pour clore cette journée en beauté, une compagnie de théâtre présentera un spectacle interactif captivant. Laissez-vous emporter par leur talent et leur créativité lors de cette représentation unique !

Notez dès à présent la date dans votre agenda : le samedi 9 septembre 2023 à VARANGES (route de Genlis). Plaine en Fête vous promet une journée inoubliable, riche en découvertes et en divertissements. Rejoignez-nous pour célébrer ensemble notre engagement envers un avenir plus vert et plus durable !

Informations complémentaires à venir | plainedijonnaise.fr |



L'ATELIER DE L'HIROND'AILE |

Après avoir travaillé plus de 30 ans pour différents garages, Christophe MARLOT, 47 ans, a décidé de se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat en novembre 2022 en choisissant d'ouvrir son propre atelier, chez lui, à VARANGES.

Depuis ses 14 ans, Christophe MARLOT pratique la mécanique. Véritable passionné, il a travaillé dans différents garages et grâce à ses diplômes, il a su mettre à profit toute son expérience au service de nombreuses entreprises : des garages toutes marques, à d'autres structures plus inattendues, comme l'Armée de Terre ou encore un concessionnaire de chariots élévateurs, lui permettant aujourd'hui de pouvoir réparer l'irréparable (ou presque...)!

Christophe peut en effet effectuer divers travaux de mécanique générale : vidanges, freins, ampoules, pots d'échappement, sur toutes sortes de véhicules, y compris les voitures de collection. Grâce à son expérience de maintenance chez un loueur de machines de BTP, il peut aussi réparer tous types d'engins à moteur (tondeuse, tronçonneuse, minipelle...).

« Je peux réparer tout ce qui a un moteur ! »

Ses atouts ? Des délais d'intervention relativement courts, en fonction du degré de réparation, et des prix très attractifs !

Si vous êtes curieux et avez l'envie d'apprendre, Christophe vous expliquera tout ! Pression des pneus, vérification des niveaux, changement d'ampoules... Pour prendre rendez-vous, rien de plus simple ! Il suffit de lui passer un coup de fil ! Et si vous vous retrouvez immobilisés, Christophe pourra même se déplacer jusqu'à votre domicile !

UN PÔLE MULTISERVICES

L'Atelier de l'Hirond'Aile est rattaché à l'Épicerie de l'Hirond'Aile, ouverte depuis 3 ans et tenue par Rebecca, la compagne de Christophe. En effet, l'Hirond'Aile organise déjà des marchés artisanaux et bien-être accueillant des créateurs, des artistes et des praticiens locaux.

« Ici, on peut faire son marché, déposer et récupérer un colis, boire un café en terrasse, tout en faisant réparer sa voiture. »

Pour compléter son offre, Christophe propose aussi ses services « d'homme à tout faire » : petit bricolage, tonte, livraison et montage de meubles, déchetterie...

Soucieux de pouvoir proposer une offre de services complète, le couple souhaite également apporter une réponse à un besoin de proximité, cher aux habitants de la Plaine Dijonnaise. À l'avenir, ils souhaitent enrichir leur offre d'animations socio-culturelles, par des ateliers découvertes, des soirées à thèmes, un café-lecture, etc., afin de diversifier leur activité et surtout, de créer un lieu de vie et de convivialité tout au long de l'année.



L'Atelier de l'Hirond'Aile

9 route de Rouvres | 21110 VARANGES

✉ latelierdelhirondaile@gmail.com

☎ 06.21.25.42.77



APPRENDRE À LA FERME |

À 33 ans, Vincent CARTAULT dirige la ferme pédagogique de TART-LE-BAS, et ce, depuis septembre 2018. Agriculture, transmission de savoir-faire, élevage, formation... Partez à la découverte d'une ferme pas comme les autres.

La Ferme pédagogique de TART-LE-BAS, située route de VARANGES, fait partie d'un Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnel Agricole. Elle est rattachée au lycée agricole et au Centre de Formation Professionnel et de Promotion Agricole de QUETIGNY. Ainsi, les élèves et les apprentis peuvent profiter pleinement d'un support pédagogique grandeur nature ! Les apprenants se rendent à la ferme au moins une fois par semaine, encadrés par leurs professeurs. Ils apprennent à conduire des tracteurs, à comprendre le fonctionnement des machines et leurs réglages, et découvrent le travail d'une exploitation agricole. Ils prennent aussi part à diverses tâches quotidiennes de la ferme, telles que le plantage de semis, le labourage, etc. Vincent CARTAULT accorde un fort intérêt à la transmission de savoir, ainsi qu'à la présence des enseignants : « Ils apportent leur pédagogie et leur regard technique, on n'est jamais seul ! » La petite nouveauté depuis un an et demi maintenant, est l'atelier de diversification en maraîchage bio. 7 500 m² sont consacrés à la production de fruits et de légumes. Cette parcelle vient compléter les supports pédagogiques des élèves.

QUE TROUVE-T-ON À LA FERME ?

La ferme de TART-LE-BAS se compose de 182 hectares de surfaces agricoles utiles : 105 hectares pour les grandes cultures, 15 hectares pour les prairies temporaires et 62 hectares pour les prairies permanentes. Son cheptel compte 60 vaches charolaises, qui vêlent tous les ans, quelques taureaux et des génisses rejoignent également le troupeau à leurs 2 ans. Les animaux sont nourris grâce aux cultures de la ferme. Le seul aliment acheté est le tourteau de colza d'origine française et sans OGM. L'exploitation est donc presque 100 % autonome !

Vincent CARTAULT crée de nombreux produits grâce à son exploitation : bocaux, terrines, viande, légumes, aromates... Il privilégie le circuit court et vend sa production dans certaines boutiques locales : le Marché de l'Hirond'Aile à VARANGES, l'épicerie Les Oliviers à BELLENEUVE, les Bocaux Locaux à NOIRON-SOUS-GEVREY, la Boucherie Saint-Georges à FAUVERNEY, Au Gramme Près à DIJON et très bientôt, tous les mercredis, sur le marché hebdomadaire de QUETIGNY. Il travaille également avec des cantines d'établissements scolaires et des traiteurs. A l'avenir, il souhaite développer davantage sa production maraîchère. « Je recherche d'autres partenariats pour la commercialisation de mes produits, tout en gardant la proximité et le circuit court ».

L'expansion prévue de la surface de la parcelle de maraîchage dans un an permettra à Vincent d'élargir ses activités et d'accroître sa productivité. La nécessité de recruter une personne supplémentaire, en privilégiant des profils issus du lycée agricole ou du centre de formation, souligne son engagement dans le développement durable de son exploitation et l'importance accordée à former une nouvelle génération d'agriculteurs compétents. Un exemple à suivre !



« La ferme est utile aux étudiants et inversement ! »

La Ferme de TART-LE-BAS

3A route de Varanges | 21110 TART-LE-BAS

🌐 lycee-quetigny.fr/centres/exploitation-agricole

☎ 03.80.31.30.32



ENERGY CYCLE GENLIS |

A l'ère de la transition écologique et du développement des mobilités douces, le vélo a la cote sur la Plaine Dijonnaise ! Et cela n'a pas échappé à Mathias SCHMITT et son père, Éric, tous deux triathlètes et passionnés de cyclisme.

Avec le développement des pistes cyclables sur le territoire de la Plaine Dijonnaise, et l'absence de magasin spécialisé dans le domaine du vélo, il semblait évident pour Mathias et Éric d'ouvrir une boutique de cycles et de conseil, à destination des habitants. Un moyen aussi pour eux d'apporter leur contribution et d'encourager les mobilités douces sur le territoire.

OUVERTURE D'ENERGY CYCLE EN JUIN 2022

Dans leur boutique, vélos électriques et traditionnels se mêlent à des articles de glisse urbaine plus modernes (trottinettes, skate board, BMX). Petit à petit, la gamme de vélos se développe avec des VTT et des VTC. Depuis la rentrée de septembre, l'enseigne propose aussi des trottinettes électriques. Pour revenir à leur passion commune, et répondre à la demande de leurs clients, les deux sportifs ont également consacré une partie de leur magasin au triathlon, proposant ainsi une offre complète et variée pour tous les âges !

« Nous sommes une boutique de proximité. Il faut essayer de toucher tout ce qui concerne la mobilité. »

Cette proximité se traduit d'ailleurs par la création d'un espace « Atelier » qui offre la possibilité de faire réparer son matériel à prix attractif et de bénéficier des précieux conseils de professionnels aguerris pour entretenir son équipement.

DES PROJETS PLEIN LA TÊTE !

En décembre 2022, 6 mois après l'ouverture de leur boutique, Mathias et son père décident d'organiser une chasse au trésor à DIJON et GENLIS. 51 vélos reconditionnés par leurs soins ont été dispersés dans les deux villes en une nuit. Des énigmes étaient publiées sur les réseaux sociaux permettant aux participants de trouver les vélos. Un coup de com' qui aura rencontré un franc succès !

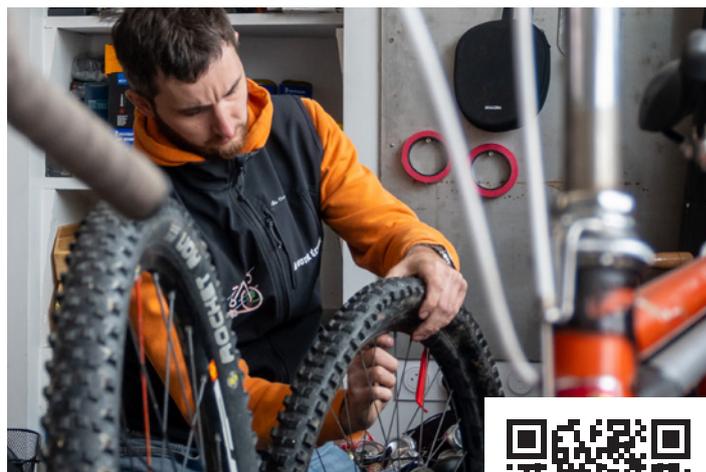
Toujours plus ambitieux, les deux sportifs proposent depuis le mois de juin un showroom mobile ! Energy Cycle Genlis se déplacera dans les différentes communes du territoire et ailleurs : SAINT-JEAN-DE-LOSNE, PONTAILLER-

SUR-SAÔNE, CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR, etc. ! Pendant la saison estivale, sur une demi-journée ou une journée entière durant les week-ends, les habitants pourront bénéficier d'un service de réparation et d'un point de vente itinérant, directement dans leur commune. Ce showroom sera aussi présent sur les triathlons, afin de présenter la gamme de produits aux amateurs et aux professionnels.

DU SPORT OUI, MAIS PAS QUE !

Ouvert depuis le 6 mai 2023, juste en face de la boutique, la « Musette de Léon » invite les promeneurs à roulettes à reprendre des forces avant de repartir ! Cet espace éphémère accueille aussi les habitants et les curieux à se réunir autour d'une planche de charcuteries ou de fromages ! Un concept unique sur le territoire, qui mêle sport et convivialité, en toute simplicité !

Ouverture du 6 mai au 30 septembre ; détail des horaires sur Facebook.



Informations & actualités sur **Facebook**



Energy Cycle Genlis
5 avenue de la Gare | 21110 GENLIS
📍 energycycle.fr
☎ 09.88.59.58.59

SAVOIR-FAIRE EXCEPTIONNELS |



L'ATELIER GUIDO

En 2008, Guillaume DAUTREY achète une grange à COLLONGES-ET-PREMIÈRES qu'il rénove seul pour en faire sa maison. Grâce à ses études et son entourage, il apprend à manier le bois. Progressivement, il laisse parler sa créativité en confectionnant de petits objets décoratifs. C'est en 2019 qu'il crée son entreprise, l'Atelier Guido.

Passée la création de lampes articulées en forme d'animaux ou de robot, et de caisses à bières personnalisables, Guillaume s'attaque à de plus grosses pièces. Aujourd'hui, il est à même de fabriquer n'importe quel meuble sur-mesure, du simple porte-manteau à une cuisine entière, et avec toutes sortes d'essences de bois !

Guillaume compte beaucoup sur le bouche-à-oreille pour se faire connaître auprès des particuliers et continuer à travailler avec des professionnels sur d'importants projets.

L'Atelier Guido

📍 L'atelier GUIDO

☎ 06.13.55.36.32



ATOUT BOIS 21

L'entreprise Atout Bois 21, installée à COLLONGES-ET-PREMIÈRES, est une filiale de la scierie Regnaud, située dans le Haut-Doubs. Depuis 1993, elle fabrique des chevalets de manutention, destinés au transport de produits verriers, cloisons, portes, en position verticale. Comptant seulement une dizaine d'entreprises dans ce secteur en France, Atout Bois 21 commercialise ses produits dans tout le pays, mais aussi en Europe et plus particulièrement en Belgique et en Italie.

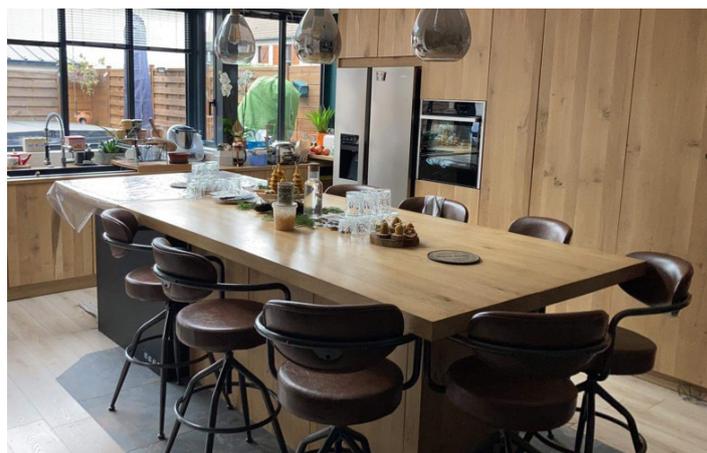
Atout Bois 21 se démarque également en étant la seule entreprise de Côte-d'Or à détenir un autoclave sous pression, permettant de protéger le bois. Les rondins, une fois traités, sont ensuite transformés en tables d'extérieur, clôtures, pergolas ou encore en bacs à compost distribués par les communes.

À l'avenir, Messaoud BOUTEFFAS, co-gérant, a pour objectif d'améliorer ses infrastructures afin de favoriser le bien-être de son équipe et garantir une production optimale à sa clientèle.

Atout Bois 21

🌐 semabat.fr

☎ 03.80.39.86.84



LES ATELIERS DU BOIS - PENNEÇOT

Régis PENNECOT, 55 ans, est menuisier à VARANGES. Après un tour de France avec les Compagnons du Devoir pendant 10 ans, il reprend l'entreprise familiale, qui existe depuis 1806 ! Aujourd'hui, l'activité principale des Ateliers du Bois - Penneçot est la fabrication de fenêtres. Spécialisée dans les réalisations en bois sur-mesures, l'entreprise travaille également sur toutes les menuiseries du bâtiment, du style traditionnel au moderne : escaliers, agencement d'espaces professionnels...

Attaché aux traditions du bois, Régis souhaite aussi rester en phase avec les évolutions du métier. Son leitmotiv : « Être par la tradition et devenir par l'innovation ».

L'entreprise détient aujourd'hui cinq labels : RGE Éco-artisan, Entreprise Familiale Centenaire, Maître Artisan, l'Excellence Artisanale et la qualification faCE.

Les ateliers du bois - PENNEÇOT

🌐 menuiserie-pennecot.com

☎ 03.80.31.30.20



E3 PATRIMOINE, RESTAURATION ET SAVOIR-FAIRE

Pauline FLOCARD, Noémie GARRAUD et José REGO forment ensemble l'entreprise de taille de pierre E3 Patrimoine, installée à LONGECOURT-EN-PLAINE.

DES DESTINS LIÉS

Pauline, Noémie et José ont tous les trois suivis un parcours similaire dans le domaine de la construction en pierre. Noémie est titulaire d'un CAP et d'un BAC pro Taille de pierre. Pauline a commencé en tant que bénévole sur les Chantiers Remparts, ce qui l'a inspiré à poursuivre dans la maçonnerie en obtenant un DUT Génie civil. José, quant à lui, cumule 45 ans d'expérience en tant que Conducteur de travaux. Leur histoire commune débute au sein d'une grande entreprise de restauration du patrimoine, à DIJON. En 2019, ils décident de quitter l'entreprise et d'associer leurs compétences pour fonder E3 Patrimoine, une société qui leur ressemble.

« Nous avons envie de travailler à notre manière, sur des projets qui nous correspondent. »

Aujourd'hui, l'entreprise se compose de 7 salariés, dont 2 apprentis et souhaite se développer pour pouvoir intervenir sur un plus grand nombre de chantiers. Avec leur équipe, les 3 associés sont en mesure de se déplacer sur trois chantiers dans la journée. Actuellement, l'entreprise est en charge de la restauration des églises de SEURRE (21) et d'APPOIGNY (89) et travaille sur trois chantiers à PRECY-SOUS-TILLE (21), à TICHEY (21) et à BONNEVENT, en Haute-Saône.

LE RESPECT DE LA PIERRE

Spécialisée dans la restauration de patrimoine et de monuments historiques, E3 Patrimoine utilise les techniques d'autrefois, afin de garder l'aspect d'origine de la pierre et de reproduire la même finition.



L'entreprise propose ainsi ses services aux collectivités, aux professionnels, mais aussi aux particuliers. Pauline nourrit une réelle passion pour l'histoire des lieux, s'intéressant à l'origine des bâtiments et à leurs anciens occupants. Son époque de prédilection ? Le Moyen-Âge ! D'ailleurs, elle souhaiterait que l'équipe puisse participer à la future restauration du Château de LONGECOURT-EN-PLAINE ! Un projet qui fait écho à celui du Château de MAULNES, leur plus grande fierté, qui leur a valu d'être récompensés par le prix des Métiers d'Art de Côte-d'Or, le 11 octobre 2022.

La jeune entreprise aspire à un bel avenir et souhaite se distinguer par la composition de son équipe qui comptera bientôt 5 femmes parmi les 10 employés ! Nous leur souhaitons le meilleur pour leurs futurs projets !

E3 Patrimoine

19 rue du Meix Bresson | 21110 LONGECOURT-EN-PLAINE

✉ contact@e3patrimoine.fr

☎ 03.80.57.38.20

LA BANNIÈRE DE TART, TOUT UNE HISTOIRE !

Je m'appelle Jacques HUMBERT, je suis né le 6 décembre 1752 à ESSIGEY. J'exerce le même métier que mon père, Jean, agriculteur. Je me suis d'abord engagé dans le régiment d'Isle de France de 1781 jusqu'à 1789, puis dans la Garde nationale. Mon signalement est : « Taille de cinq pieds deux pouces six lignes, bonne complexion, santé robuste, bonne vue, bon marcheur, a le mouvement de la main droite un peu gêné à la suite d'une fracture, n'a du reste aucune infirmité. Peut être promu à une lieutenance. Sait lire, écrire et connaît les éléments de calcul. »

C'est peut-être moi que vous voyez sur la Bannière, endimanché, en train de tenir les mancherons de la charrue à roues en bois, attelée de deux chevaux entre, à gauche une gerbe de blé dans laquelle est plantée une faucille, et à droite des ceps de vigne. Je porte la cocarde tricolore à mon tricorne. Mon choix d'utiliser des chevaux dépend essentiellement de la qualité des terrains cultivés. Ainsi, dans nos villages, le terrain des trois TARD, rouge, tenace et d'un labour difficile, produit du froment et de l'avoine, comme dans toute la plaine de Saône : « Le pays ne cultive qu'avec des chevaux qui sont d'une très petite espèce ». Enfin, le village de TARD LE HAUT s'enorgueillit de son vignoble, d'un grand rapport, qui produit depuis le Moyen Âge un excellent vin blanc.



Photo réalisée par Monsieur Eric PIERREBENOIT, responsable du Club Photo de la Colline de TART



Savez-vous que le laboureur est le symbole de l'élan et de l'enthousiasme révolutionnaire de ces paysans des plus petites communautés rurales qui, transformés en citoyens-soldats, sont prêts à mourir pour défendre la liberté ? Je suis donc un Garde national, c'est-à-dire un citoyen actif de plus de 18 ans qui paye ses impôts. J'appartiens à la Garde nationale d'ESSIGEY et des trois TARD, qui regroupe un effectif de 203 soldats-citoyens.

Au départ, la Garde nationale est une milice citoyenne française, levée pour la première fois à PARIS, par l'Assemblée constituante, dès le 10 août 1789. En effet, en juillet 1789, la Grande peur, liée à la crainte des brigands, provoque l'armement spontané et défensif de la population, et l'on crée, alors, les Gardes nationales dans l'ensemble de la France. L'Assemblée constituante adopte, le 24 août 1789, un texte introduit dans l'article 12 de la Déclaration des Droits de l'Homme, le 5 septembre 1789, avec la déclaration suivante : « La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique ; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée. »

Le 7 janvier 1790, les députés décident que les gardes nationaux doivent prononcer un serment de fidélité à la Constitution, à la Nation, à la Loi et au Roi, ce qui les confirme dans le rôle de gardiens de la Constitution. Je suis donc chargé du maintien de l'ordre et à la sécurité intérieure pour faire face aux complots aristocratiques et aux brigands.

Et c'est pour prononcer ce serment que l'on a fédéré et réuni les Gardes nationales du département, le 18 mai 1790 à DIJON. Les délégations des différents cantons de Côte-d'Or s'y présentent avec des drapeaux comme le nôtre, commandé par le corps des Gardes nationales des communes de TARD LE HAUT, d'ESSIGÉY, de TARD LE BAS et de TARD L'ABAYE, ainsi qu'il est inscrit sur la bande bleue en haut de la bannière, en lettres d'or. C'est une bannière, en soie naturelle peinte, aux dimensions d'un carré de 1,80 m de côté. En revanche, je ne connais pas le nom de l'artiste qui l'a peinte.



Confédération de Dijon durant la fête de la Fédération de la garde nationale
18 mai 1790 | Bibliothèque Municipale de DIJON

Alors, ce 18 mai 1790, lorsque nous nous sommes retrouvés dans un champ à DIJON, que vous appelez maintenant le rond point des Allées du Parc, nous avons prêté notre serment d'allégeance, la main droite tendue vers la Constitution : « *Moi, Garde national, je m'engage par serment de fidélité à défendre la Nation, la Loi et le Roi* », la main gauche, tenant un pan de la bannière, en ajoutant : « *Vincere aut Mori* ». Comme vous le voyez, la devise « *vaincre ou mourir* » s'inscrit sous deux sabres enlacés (appelés sabre briquet de 1790) et entre les deux canons, prêts à être chargés au bas de la bannière. Et, aux deux coins supérieurs, admirez les deux fleurs de lys et le soleil rayonnant, symboles de l'autorité royale.

Un an plus tard, le décret du 13 juin 1791 a fixé comme suit l'uniforme des gardes nationales :



Archives municipales de ROMANS-SUR-ISÈRE | Un officier de la Garde Nationale prêtant serment, peinture anonyme du 18^{ème} siècle

- Habit bleu de roi à doublure blanche, passepoil, parement et collet écarlate, passepoil blanc, revers blanc à passepoil écarlate, poches à trois pointes et trois boutons à passepoil rouge, fleuron du retroussis écarlate ;
- Veste et culotte blanche ;
- Bicornes noir avec cocarde : bleue, blanc, rouge.

À partir du 14 juillet 1792, l'uniforme national bleu, blanc et rouge doit être adopté partout. Mais sur la bannière, comme elle a été peinte en 1790, vous me voyez en costume endimanché et non avec ce beau costume que nous porterons plus tard.

Pour la confection de la bannière en 1790, les habitants des quatre communes y ont mis le prix : 200 livres. Cela témoigne de leur forte motivation, car cette somme est quasi équivalente à la somme de 2 000 €, monnaie que vous utilisez au 21^{ème} siècle.

Par la suite, et bien après ma mort, je sais que chaque année, les conscrits ont pris l'habitude de défiler dans les rues de TART-LE-HAUT avec la bannière. Usage qui a pris fin avec son classement aux monuments historiques le 7 juin 1962. Une splendide restauration, réalisée par Madame Valérie MARCELLI, a récemment redonné tout son lustre à notre emblème, symbole de l'identité communale de nos quatre communes, que vous pouvez maintenant admirer dans la salle des mariages de la Mairie de TART-LE-HAUT.

Pour conclure, moi, Jacques HUMBERT, suis particulièrement heureux et fier de vous avoir présenté cet objet unique de notre patrimoine. Et fort rare. Car si, pour le 14 juillet 1790, un représentant de chaque corps de Gardes nationales (ce qui représente plusieurs centaines de drapeaux) s'est rendu au Champ de Mars à PARIS pour la première Fête nationale de la Fédération, où le Marquis de la Fayette a prêté serment de fidélité pour nous tous devant le Roi Louis XVI, il ne reste plus, au 21^{ème} siècle, en France que 5 bannières, toutes les autres ayant été détruites. Alors, soyez fiers de votre emblème et ayez une petite pensée, pour moi, modeste paysan, devenu garde national, qui a, par la suite, intégré le premier bataillon des volontaires de la Côte-d'Or, dans lequel j'ai été fait successivement caporal, sergent et sous-lieutenant, en octobre 1793. J'ai donc consacré ma vie au maintien de l'ordre, en respectant ainsi mon serment de fidélité à défendre la Nation. Serment qui est toujours d'actualité au sein de la Garde Républicaine qui nous a succédé au moment de la deuxième République.

MAISON D'HÔTES « AUX MÉSANGES », UNE ADRESSE À DÉCOUVRIR !

En 2009, Delphine et Laurent HAUCK ont ouvert leurs chambres d'hôtes « Aux Mésanges », à LABERGEMENT-FOIGNEY. Anciens commerciaux, ils ont changé de voie pour développer leur propre activité.

UN DÉSIR COMMUN

Delphine et Laurent se définissent comme épicuriens : ils aiment voyager, découvrir les spécialités locales et rencontrer de nouvelles personnes. Depuis toujours, ils ont une envie commune, celle de proposer des chambres d'hôtes. C'est en 2005 qu'ils trouvent, presque par hasard, la maison idéale. « Quand je l'ai visitée, j'ai tout de suite vu ce qu'on pouvait en faire », confie Laurent qui a travaillé dans l'aménagement, plus jeune. La bâtisse date du 18^{ème} siècle. Les habitants rapportent qu'elle a toujours fait vivre le village : « C'était une auberge, puis c'est devenu une épicerie-bar, à l'entre-deux guerres. C'était le coin de rencontre du village, que tout le monde connaissait et connaît encore ! ».

C'est ainsi que commencent 3 ans de travaux ! Laurent et Delphine, véritables autodidactes et touche-à-tout, ont tout fait eux-mêmes, grâce à des tutoriels sur Internet. Tout casser pour tout reconstruire ! Les architectes en herbe vivent dans une partie de la maison pendant qu'ils rénovent l'autre et vice-versa. Le 1^{er} avril 2009, la maison d'hôtes ouvre enfin ses portes ! Aujourd'hui, elle propose 3 chambres pouvant accueillir 2 personnes chacune. Il est aussi possible d'ajouter un lit d'appoint dans l'une d'elle. Elles disposent toutes d'une salle de bain et de toilettes séparées.

« Nous nous sommes basés sur nos propres expériences, nous avons créé les chambres en fonction de ce que nous apprécions. »

La maison d'hôtes est ouverte toute l'année et la nuitée est au tarif de 56 €. Le petit-déjeuner est inclus : pain de campagne, pain d'épices, confitures, miel de pays, laitages, jus d'oranges pressées et boissons chaudes. Des produits locaux et faits maisons !

UNE OFFRE COMPLÈTE

Peu après l'ouverture, Delphine et Laurent souhaitent créer un vrai concept autour de la chambre d'hôtes. Ils développent par la suite une épicerie de produits locaux. On retrouve les spécialités phare de la région, telles que le pain d'épices Mulot et Petitjean®, les Anis de Flavigny®, la Moutarde Fallot®, la crème de cassis de Bourgogne... On découvre aussi des productions de petites entreprises locales : bières et vins, préparations de gâteaux, ail des ours, terrines, chocolats...

« On veut travailler avec des entreprises qui ont quelque chose à défendre et qui sont impliquées dans le territoire. »

Véritable professionnel et passionné, le couple est toujours de bons conseils, et peut même vous prêter un vélo pour découvrir les alentours !



LES VACANCES COMMENCENT ICI !

Aux Mésanges, l'accueil est comme chez des amis : on arrive, on s'installe et on ne s'occupe de rien ! Delphine et Laurent sont aux petits soins et à l'écoute de leurs visiteurs, pour qu'ils ne manquent de rien et qu'ils se sentent en vacances. La maison d'hôtes a ses habitués. Pour le couple, il est important de garder un lien et de s'intéresser aux personnes et à leur histoire. C'est ainsi qu'évolue cette demeure, en fonction des remarques des hôtes et de leurs envies, tout en gardant l'esprit chaleureux d'une maison. Confort, tranquillité, convivialité, tels sont les maîtres mots, ici, « Aux Mésanges » !

Aux Mésanges

27 Rue de Genlis | 21110 LABERGEMENT-FOIGNEY

🌐 auxmesanges.over-blog.com

✉ auxmesanges@gmail.com



LA RECYCLADE EN VADROUILLE

Crée par Frédéric RAMETTE, ce dernier souhaite faire connaître le concept de « recyclerie » et offrir ce service au plus grand nombre des habitants du département de la Côte-d'Or.

LE LIEU DE LA SECONDE CHANCE

Frédéric RAMETTE est un ancien ingénieur. À 49 ans, il se retrouve au chômage, à la suite d'un licenciement économique. Passionné de « récup' » et de bricolage, il réfléchit alors à un projet qui lui tient à cœur : faire quelque chose d'utile pour l'environnement et la société. C'est ainsi que naît la Recyclade, en avril 2016.

« Je voulais me lever le matin pour des personnes qui en ont besoin. »

La Recyclade est une association solidaire. Ses missions : collecter des objets dont les gens veulent se débarrasser, et les valoriser pour pouvoir les vendre à petits prix. Livres, meubles, vaisselle, vêtements, accessoires, décoration, jeux, on trouve de tout dans la boutique ! Ici, tout le monde peut donner, mais pour acheter, il faut être membre de l'association. L'adhésion est à prix libre et à renouveler tous les ans.

Aujourd'hui, la Recyclade c'est deux boutiques à DIJON ; l'une située quartier Bourroches et l'autre quartier Montmuzard. Quatre salariés et une quarantaine de bénévoles font vivre ces lieux. Parmi eux, les valoristes. Ils réparent et transforment certains objets afin de les préparer à une seconde vie et de leur attribuer un nouveau prix.

Au-delà de l'aspect financier, la Recyclade s'inscrit dans une réelle démarche de création d'emploi. L'association travaille avec des structures d'insertion professionnelles réunies autour d'un même objectif : prouver que les « déchets » peuvent avoir une utilité et créer de l'emploi.

BIEN PLUS QU'UNE BOUTIQUE

Au-delà de ses deux points de vente, la Recyclade propose également des ateliers de transformation et de réparation : customisation de meubles, création d'objets en carton, confection de mobilier en palette, café-réparation, atelier « Comment ça marche ? »... L'association tient aussi une « bricothèque » et met à disposition des outils à emprunter pour bricoler chez soi, sans avoir à acheter du matériel spécialisé.

Toujours dans un souci de solidarité, Frédéric souhaite développer son

concept en allant à la rencontre des habitants, grâce à des boutiques éphémères. Un premier test a pu être réalisé durant les vacances de février 2023, dans la salle polyvalente de BESSEY-LÈS-CÎTEAUX. « Nous avons une réelle demande, les habitants des petits villages n'ont pas de recyclerie. »

La Recyclade en Vadrouille sillonnera donc les routes de Côte-d'Or dès cet été, avec un camion de 3,5 tonnes, rempli d'objets de seconde main, à tout petits prix ! Une buvette et un service de rémoulage seront aussi proposés pour amener de l'animation, le temps d'une journée ou d'un après-midi, en fonction de la demande. Frédéric voudrait mettre en place une tournée régulière, afin de satisfaire un maximum de personnes. Cette formule lui permettra aussi de créer un, voire, deux nouveaux emplois.

Si vous aussi, vous souhaitez donner des objets, dénicher de bonnes affaires ou simplement devenir bénévole, rendez-vous dans l'une des boutiques de DIJON : 5 rue de l'Est et 11 rue du Nuits-Saint-Georges, du mardi au samedi, de 14h à 18h.



Informations & actualités sur larecyclade.fr



La Recyclade
11 rue du Nuits-Saint-Georges | 21000 DIJON
☎ 09.83.79.71.39
📍 La Recyclade

VOS ACTUALITÉS de proximité

[FESTI'JEUNES] 1^{ÈRE} ÉDITION

Pour la première fois, le Pôle Enfance-Jeunesse de la Plaine Dijonnaise a organisé une journée entièrement dédiée aux jeunes du territoire et au-delà, âgés de 11 à 18 ans.

La première édition de Festi'jeunes s'est déroulée le samedi 15 avril dernier, à la Plaine Patouillet, sur la commune de GENLIS. Les objectifs de ce nouvel événement étaient de favoriser l'implication des jeunes dans la vie locale, faire connaître les actions proposées par les Espaces Jeunes sur le territoire et valoriser le public jeune. C'est ainsi que l'équipe d'animation du Pôle Enfance Jeunesse a co-organisé avec des jeunes volontaires, une manifestation festive inédite.

Festi'jeunes a débuté à 15h, avec diverses animations au programme : jeux sportifs, gaming, skate park, body tattoo, jeux de société, stands de prévention, quiz...

A l'entrée de la fête, chaque visiteur disposait d'un « Festi'Pass », un carton regroupant les 22 stands d'animation ; le but étant de visiter autant de stands de divertissement que de prévention. Étaient entre autres présents pour l'occasion : Dépendances 21, la Maison des Adolescents et de leurs Parents de Côte-d'Or, Pass'Santé, l'association Terres du Possible, l'Association Sportive de Genlis, la Protection Civile, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Genlis, etc. Au total, près de 200 Festi'Pass ont été distribués,

avec une réelle implication des jeunes à découvrir les animations ! Ils ont d'ailleurs été récompensés de leur participation grâce à des lots offerts par les 25 partenaires de l'événement.

La journée s'est terminée pour les jeunes en musique, lors de la Festi'Party organisée jusqu'à 23h, avec une soirée DJ.

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise souhaite pérenniser cet événement organisé par et pour les jeunes ! Alors, rendez-vous l'année prochaine !

Espaces Jeunes

✉ cj@plainedijonnaise.fr

☎ 03.45.42.11.34



[ENVIRONNEMENT] MARCHÉ DE LA GRAINE

La 3^{ème} édition du Marché de la Graine, un événement dédié à la préservation de la biodiversité et de l'agriculture durable, a eu lieu dans la commune de COLLONGES-ET-PREMIÈRES, le 29 avril 2023.

Cet événement fut l'occasion pour les jardiniers du territoire de se procurer des semences reproductibles et des plants adaptés aux conditions climatiques et environnementales de la région. Cette année, le Marché de la Graine a également offert la possibilité d'échanger des plants, permettant ainsi aux participants d'accélérer la diffusion de graines locales.

Porté par la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, cet événement a été organisé en collaboration avec la commune de COLLONGES-ET-PREMIÈRES. Pour la première fois, une intervention et une discussion ont été proposées aux habitants, le 25 avril 2023, afin de sensibiliser les participants aux enjeux autour des semences reproductibles. Cet atelier a permis de présenter les intérêts économiques et écologiques de ces semences et de créer du lien social grâce à l'échange de graines et de pratiques. Vincent HEUGUET, Conseiller Municipal à BESSEY-LÈS-CÎTEAUX, fin connaisseur sur le sujet, a également apporté son expertise et de précieux conseils aux participants.



[FESTIVAL DE DEMAIN] RDV LES 13 ET 14 OCTOBRE 2023 !

La 1^{ère} édition du Festival de Demain a vu le jour en décembre 2022, rassemblant de nombreux acteurs et partenaires locaux, pour sensibiliser le grand public sur la question du changement et de la transition écologique. Chaque participant portait une thématique spécifique : Zéro déchets et « La vie cachée des objets » avec le SMICTOM, alimentation avec l'Association des Equinoxes, réutilisation d'objets avec la Recyclade en Vadrouille ou encore l'utilisation de l'énergie avec Bourgogne Énergies Renouvelables. Une conférence sur la transition écologique a également été organisée en soirée, rassemblant une cinquantaine de personnes.

À l'issue de cette rencontre, les habitants ont pu repartir avec des semences provenant d'autres jardins, notamment des poivrons, des piments, des aubergines, des tomates, des côtes de blettes et des salades. Ces échanges de graines ont permis de découvrir de nouvelles variétés de plantes et de partager des connaissances et des pratiques de culture.

L'organisation de cet événement confirme donc l'engagement de la Communauté de Communes dans la préservation de la biodiversité et dans le développement d'une agriculture durable sur son territoire.



Face à ce succès, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise a décidé d'organiser une 2^{ème} édition, encore plus ambitieuse et plus accessible au grand public. Celle-ci se déroulera sur deux jours, les 13 et 14 octobre 2023, à l'Espace Culturel Paul Orssaud de GENLIS comme l'an passé.

La première journée, sera réservée aux scolaires avec des animations, des jeux et un spectacle dédié. En soirée, un buffet et quelques stands seront ouverts jusqu'à 19h30, où Arthur KELLER, *Spécialiste des risques systémiques et des stratégies de résilience*, donnera une conférence. Son intervention portera sur les risques qui pèsent sur notre territoire et les leviers et moyens à mettre en mouvement pour en limiter les impacts.

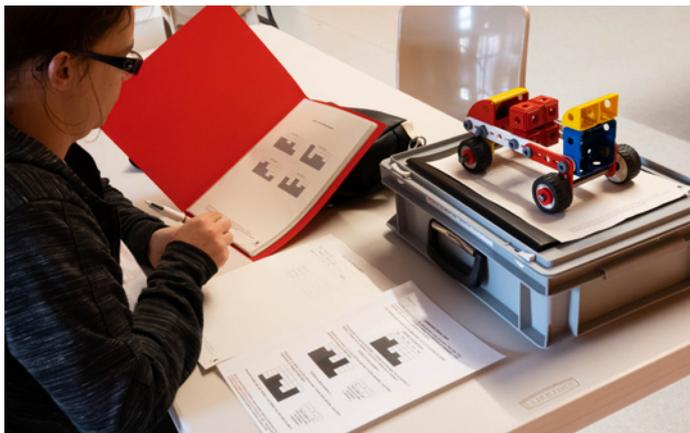
Le samedi 14 octobre, le Conseil Départemental de Côte-d'Or, France Nature Environnement et diverses associations, seront présents le matin pour animer des stands. Dès 14h00, un spectacle de musique présenté par l'Harmonie de GENLIS, suivi d'une table-ronde autour des thèmes « Eau et Biodiversité », avec notamment l'intervention de professeurs de l'Université de Bourgogne, viendront rythmer l'après-midi.

Le Festival de Demain est un événement à ne pas manquer pour les citoyens engagés dans la transition écologique et pour ceux qui souhaitent découvrir des initiatives locales. Venez nombreux pour échanger, vous informer et contribuer à la construction d'un avenir plus durable et plus respectueux de l'environnement !

Service pour la Transition et la Résilience Écologiques

✉ stre@plainedijonnaise.fr

☎ 03.45.42.11.34



[3^{ÈME} ÉDITION] SEMAINE DE LA MIXITÉ

La 10^{ÈME} Semaine de la Mixité des formations et des métiers aura lieu sur les territoires de la Plaine Dijonnaise et du Val de Saône, du 16 au 20 octobre 2023.

Pour la 3^{ÈME} année consécutive, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise participe aux côtés de l'association FETE à la mise en œuvre de nombreuses actions locales : Forum des Métiers, speed-dating de l'orientation et des stéréotypes, expositions, jeu en ligne sur l'égalité, ateliers égalité-mixité...

Cette semaine rassemble un public très varié : enfants, collégiens, lycéens, familles, personnes en recherche d'emploi ou sur la voie de l'insertion professionnelle... L'objectif est de promouvoir la mixité professionnelle en associant toutes les structures et entreprises locales qui souhaitent participer à une ou plusieurs actions autour de l'égalité et la mixité professionnelles, de la lutte contre les stéréotypes de sexe.

La diversité des partenariats locaux conduit à un programme riche et varié qui vous sera communiqué d'ici la fin de l'été !

Cette action est soutenue par la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité, le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or et le Fonds Social Européen.

Pour tout renseignement, contactez FETE au **06.15.54.57.57** ou par courriel à c.duchet@fete-egalite.org

Point Relais Emploi

✉ emploi@plainedijonnaise.fr

☎ 03.80.47.29.95

[FRANCE SERVICES] 1^{ER} BILAN POSITIF

Au printemps 2022, la France services de la Plaine Dijonnaise ouvrait ses portes, offrant aux citoyens un guichet unique pour accéder à l'ensemble des services publics. Aujourd'hui, après 15 mois d'activité, l'heure est au bilan.

Dispositif gouvernemental visant à renforcer l'accès aux services publics, la France services propose une assistance dans la réalisation des démarches administratives numériques, telles que les demandes de carte d'identité, de passeport, de carte grise, de dossiers de retraite, etc. Elle permet également aux usagers de bénéficier d'un accompagnement individuel afin de répondre à leurs demandes spécifiques et de les orienter vers les interlocuteurs adéquats des organismes de service public, tels les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA...

En 15 mois, plus de 2 250 demandes ont été traitées par la France services de la Plaine Dijonnaise, tout en veillant à proposer un accompagnement personnalisé à chacun des usagers. À cela, s'ajoutent plus de 120 rendez-vous réalisés par les « partenaires socle » de la France services, en particulier la CPAM ou les « impôts ».

Avec 85 % de réponses immédiates, la France services répond aux attentes des habitants, dans la qualité, avec rapidité et efficacité. Elle a également permis de simplifier et de centraliser les démarches administratives

pour les citoyens, tout en contribuant à les rendre autonomes dans les démarches numériques.

Pour accroître l'offre de services de proximité, la France services de la Plaine Dijonnaise accueillera prochainement deux nouveaux partenaires : France Rénov' (représentée par Bourgogne Énergies Renouvelables) et l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG). D'autres partenariats sont à l'étude, comme avec le Conseil Départemental de la Côte-d'Or, qui devrait permettre de développer la formation à l'usage des outils numériques. À suivre.

Afin d'améliorer la qualité de ses services, la France services vous propose de remplir le questionnaire ci-après :



France services de la Plaine Dijonnaise

✉ franceservices@plainedijonnaise.fr

☎ 03.80.31.27.30



[CENTRE SOCIAL] 16 SEPTEMBRE : JOURNÉE PORTES OUVERTES !

Comme chaque année, le Centre Social de la Plaine Dijonnaise organisera en septembre prochain sa journée Portes Ouvertes, afin de faire découvrir à tous les habitants du territoire, les activités, sorties et projets proposés tout au long de l'année. À cette occasion, venez rencontrer toute l'équipe et la trentaine de bénévoles qui font vivre le Centre Social !

Vous souhaitez participer à nos activités ? À nos sorties ? Cette journée est l'occasion de découvrir ou de redécouvrir nos ateliers, de se rencontrer et d'échanger en toute convivialité.

Au programme :

- Présentation des ateliers pour la saison 2023-2024 ;
- Animations variées ;
- Repas partagé sur place (*apportez votre spécialité et nous dégusterons ensemble vos préparations !*).

Rendez-vous le **samedi 16 septembre 2023, de 10h à 16h** au Centre Social de la Plaine Dijonnaise (12 rue de Franche-Comté à GENLIS).

Centre Social de la Plaine Dijonnaise

✉ centresocial@plainedijonnaise.fr

☎ 03.80.47.29.99

[RECRUTEMENTS] REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES ET CONTRIBUEZ À L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS !

Vous êtes à la recherche d'un emploi qui vous permet de concilier vie professionnelle et personnelle tout en apportant une contribution précieuse à votre territoire ? La Communauté de Communes lance un appel à candidature pour des postes d'animateurs, d'agents de restauration et d'entretien pour ses accueils périscolaires.

Que vous soyez un jeune retraité cherchant à rester actif, un étudiant à la recherche d'un emploi à temps partiel ou une personne à la recherche d'un complément de revenu, ces postes peuvent correspondre à vos disponibilités. La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise offre un environnement de travail dynamique et valorisant, avec des équipes engagées qui vous accompagneront, que vous soyez expérimentés ou débutants. Vous aurez l'occasion de contribuer de manière significative à l'éducation et au bien-être des enfants des 22 communes de la Plaine Dijonnaise.

Si vous êtes intéressés par ces opportunités d'emploi, n'hésitez pas à envoyer votre candidature spontanée au service des Ressources Humaines ou rendez-vous sur notre site Internet pour répondre aux dernières offres publiées. Rejoignez-nous dans cette aventure éducative et faites partie d'une équipe qui œuvre chaque jour pour offrir un environnement d'accueil de qualité aux enfants !

Service des Ressources Humaines

✉ rh@plainedijonnaise.fr

☎ 03.80.37.93.57



VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ?

Envoyez votre candidature spontanée ou candidatez directement depuis notre site Internet !



[SMICTOM] SIMPLIFICATION DES CONSIGNES DE TRI : TOUS ENSEMBLE POUR PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT !

Comme vous avez pu le constater depuis plusieurs mois déjà, les consignes de tri des déchets ont été simplifiées.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, une nouvelle ère du tri des déchets a commencé. Les consignes ont été simplifiées pour que chacun puisse participer activement à la préservation de notre environnement et s'y retrouver. Désormais, la règle est claire : « Tous les emballages se trient ! »

Grâce à ces nouvelles directives, les emballages ménagers, qu'ils soient propres ou sales, ont tous leur place dans votre bac bleu. Les pots de yaourt, les tubes de dentifrice, les capsules de café... vous pouvez les jeter directement dans ce bac, sans avoir à les laver. Il suffit de bien les vider. Une petite action qui a un impact significatif sur notre planète. Cependant, si les emballages sont constitués de différents matériaux, il est important de les séparer totalement avant leur dépôt dans le bac. Par exemple, retirez l'opercule en aluminium du pot de yaourt ou enlevez l'emballage plastique d'un carton. Ces gestes simples favorisent un recyclage plus efficace et permettent aux matériaux d'être correctement valorisés. Bien entendu, les bouteilles en plastique, les cartons et les conserves continuent d'être triés eux aussi.

Afin de vous accompagner dans ce changement, conservez ce pense-bête qui vous rappellera les principales consignes de tri pour faciliter votre quotidien ! Et pour plus d'informations, rendez-vous directement sur le site du SMICTOM | smictom-plainedijonnaise.fr |

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2023

100 % des emballages & papiers se trient

En vrac • Emballages vidés • Non lavés • Non imbriqués • Cartonnettes pliées

NOUVEAU ! et toujours...
emballages en plastique
 SACS, SACHETS, FILM • BARQUETTES, BÔTES • POTS, TUBES, GOURDES • BOUTEILLES ET FLAÇONS

NOUVEAU ! et toujours...
emballages en métal
 CAPSULES, EMBALLAGES DE MÉDICAMENTS VIDÉS • BOTTES, BARQUETTES, TUBES, COUVERCLES

Tous les papiers
 BRIQUES ALIMENTAIRES • Tous les emballages en carton

Pour vos déplacements, ayez le réflexe Mobiplaine !



À compter du 1^{er} septembre 2023, retrouvez le nouveau règlement intérieur MOBIPLAINE sur notre site

plainedijonnaise.fr/votrequotidien |



[MOBIPLAINE] LE TRANSPORT À LA DEMANDE ÉVOLUE !

Depuis 17 ans maintenant, le service de Transport À la Demande (TAD) MOBIPLAINE vous permet de vous déplacer sur le territoire de la Plaine Dijonnaise ainsi qu'à BRETENIÈRE, NEUILLY-CRIMOLOIS et SOIRANS. Découvrez les nouveautés de la rentrée !

À partir de septembre 2023, les modalités d'utilisation de MOBIPLAINE changent !

Comme les années précédentes, le prix d'un ticket de trajet sera toujours de 1,50 € et l'abonnement de 20 trajets reste maintenu à 24 €. En revanche, il ne sera possible d'effectuer que 4 trajets par semaine. Les passagers de moins de 15 ans devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte pour voyager. Concernant les mineurs âgés de 15 à 18 ans, il leur sera nécessaire de présenter une autorisation parentale pour emprunter la navette seuls.

PENSEZ À RÉSERVER !

Pour utiliser MOBIPLAINE, n'oubliez pas de réserver votre trajet au moins 24h à l'avance. Dès le mois de septembre, vous pourrez envoyer votre demande par courriel à ait.mobilite@gmail.com.

La ligne téléphonique restera bien sûr disponible : 0 805 380 300 (appel gratuit). Mobiplaine circule toute l'année, sauf les dimanches et les jours fériés :

- Du lundi au vendredi : de 08h00 à 18h00
- Le samedi : de 08h00 à 13h00

LE SAVIEZ-VOUS ? MOBIPLAINE, c'est presque 6 200 trajets réalisés en 2022, soit 40 000 km pris en charge (presque le tour de la Terre !).



ANNUAIRE DES COMMUNES

AISEREY

Place de la Mairie
21110 AISEREY

☎ 03 80 29 68 90

✉ mairie.aiserey@wanadoo.fr

FAUVERNEY

Place de la Mairie
21110 FAUVERNEY

☎ 03 80 39 70 06

✉ secretariat-mairie@fauverney.fr

LONGECOURT-EN-PLAINE

Place de la Mairie
21110 LONGECOURT-EN-PLAINE

☎ 03 80 79 10 10

✉ longecourt.mairie@wanadoo.fr

MARLIENS

2, rue de l'Église
21110 MARLIENS

☎ 03 80 47 28 61

✉ mairie-de-marliens@wanadoo.fr

BEIRE-LE-FORT

21, rue de la Rivière
21110 BEIRE-LE-FORT

☎ 03 80 31 38 39

✉ mairie.beirelefort@orange.fr

GENLIS

18, Avenue Général de Gaulle
21110 GENLIS

☎ 03 80 47 98 98

✉ info@mairie-genlis.fr

PLUVET

2, Grande rue
21110 PLUVET

☎ 03 80 39 42 23

✉ mairie.pluvet@wanadoo.fr

BESSEY-LES-CITEAUX

2, rue d'Amont
21110 BESSEY-LES-CITEAUX

☎ 03 80 29 73 06

✉ secretariat@besseylesciteaux.com

IZEURE

2, rue de Bessey
21110 IZEURE

☎ 03 80 29 73 80

✉ izeure.mairie@wanadoo.fr

ROUVRES-EN-PLAINE

1, Grande rue
21110 ROUVRES-EN-PLAINE

☎ 03 80 39 81 24

✉ secretariat@rouvresenplaine.fr

CESSEY-SUR-TILLE

9, rue de la Louve
21110 CESSEY-SUR-TILLE

☎ 03 80 47 28 66

✉ mairie-cessey@wanadoo.fr

IZIER

1, rue de la Mairie
21110 IZIER

☎ 03 80 31 24 47

✉ mairie.izier@orange.fr

TART-LE-BAS

2, Grande rue
21110 TART-LE-BAS

☎ 03 80 31 35 84

✉ mairie.tartlebas@wanadoo.fr

CHAMBEIRE

17, Grande Rue
21110 CHAMBEIRE

☎ 03 80 31 20 47

✉ mairie.chambeire@wanadoo.fr

LABERGEMENT-FOIGNEY

8, rue de l'Église
21110 LABERGEMENT-FOIGNEY

☎ 03 80 31 25 20

✉ mairie.labergementfoigney@orange.fr

TART

25, rue Principale
21110 TART-LE-HAUT

☎ 03 80 31 26 18

✉ contact@communedetart.fr

COLLONGES-ET-PREMIÈRES

1, rue de Beire-le-Fort
21110 COLLONGES-ET-PREMIÈRES

☎ 03 80 31 28 14

✉ collonges.mairie@wanadoo.fr

LONGCHAMP

2, rue Haute de l'Église
21110 LONGCHAMP

☎ 03 80 31 28 04

✉ longchamp21.mairie@wanadoo.fr

THOREY-EN-PLAINE

42, route de Dijon
21110 THOREY-EN-PLAINE

☎ 03 80 79 16 29

✉ mairie@thoreyenplaine.fr

ÉCHIGÉY

5, rue Antoine Guillaume
21110 ÉCHIGÉY

☎ 03 80 29 75 93

✉ mairie.echigey@wanadoo.fr

LONGEAULT-PLUVAULT

5, route de la Première Armée à LONGEAULT
21110 LONGEAULT-PLUVAULT

☎ 03 80 47 97 20

✉ contact@mairie-longeaault-pluvault.fr

VARANGES

8, route de Genlis
21110 VARANGES

☎ 03 80 47 97 10

✉ mairiedevarangés@wanadoo.fr

La Plaine Dijonnaise | Magazine est une publication officielle de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Directeur de la Publication : Patrice ESPINOSA

Rédaction & conception : Gilles BRACHOTTE

Marion RASPAUD | Zoé THEUREL

Courriel : communication@plainedijonnaise.fr

Impression : S2E impressions

Tirage : 10 000 exemplaires

Dépôt légal N° ISSN : 2824-8392

Crédits photos : CCPD | Atelier Guido | E3 Patrimoine | Energy
Cycle Genlis | Florianne VANUXEEM | Freepik | drobotdean
| Macrovector | pch.vector

Les contacts

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE

CENTRE SOCIAL DE LA PLAINE DIJONNAISE

12, rue de Franche-Comté
21110 GENLIS

☎ 03 80 47 29 99

✉ centresocial@plainedijonnaise.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

5, impasse Arago
21110 GENLIS

☎ 03 80 47 29 90

✉ rpe@plainedijonnaise.fr

ANTENNE RELAIS PETITE ENFANCE

18, rue du Bois
21110 THOREY-EN-PLAINE

☎ 03 80 47 29 90

✉ julie.camus@plainedijonnaise.fr

MULTIACCUEIL PETITE ENFANCE - NORD

12, rue de Franche-Comté
21110 GENLIS

☎ 03 80 47 29 91

✉ mapenord@plainedijonnaise.fr

MULTIACCUEIL PETITE ENFANCE - SUD

26, route de Dijon
21110 THOREY-EN-PLAINE

☎ 09 70 21 07 63

✉ mapesud@plainedijonnaise.fr

POINT RELAIS EMPLOI

12, rue de Franche-Comté
21110 GENLIS

☎ 03 80 47 29 95

✉ emploi@plainedijonnaise.fr

PERMANENCE DU POINT RELAIS EMPLOI

18, rue du Bois
21110 THOREY-EN-PLAINE

☎ 03 80 47 29 95

✉ emploi@plainedijonnaise.fr

CENTRE DE FACTURATION UNIQUE

☎ 03 80 37 81 82

✉ cfu@plainedijonnaise.fr

MOBIPLAINE

☎ 0 805 380 300

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE

12 rue Ampère | BP 53
21110 GENLIS

Ouvert du lundi au vendredi, de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30

☎ 03 80 37 70 12

✉ accueil@plainedijonnaise.fr

Pour vos déplacements,
ayez le réflexe Mobiplaine !



Samedi 9 septembre 2023

Route de Genlis | VARANGES

10h - 16h